



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Championnat de Ligue Individuel Amateurs Trophée Thomas de Kristoffy

Samedi 16, Dimanche 17 & Lundi 18 avril 2022

GOLF DU PRIEURÉ (Parcours EST)

Domaine de Montcient, 78440 Sailly

☎ : 01 34 76 65 65 – Mail : infos@golfduprieure.com

Règlement 2022

Clôture des engagements : 1 avril 2022.

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2022 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 35 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs

Pour les majeurs : être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les mineurs : attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Index Messieurs : **inférieur à 4,0 à la date d'inscription.**

Index Dames : **inférieur à 7,0 à la date d'inscription.**

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges 2021 des Grands Prix fédéraux, le nombre de places étant limité à 120 maximum. Incluant 27 dames minimum (hors Wild Card) et 12 Wild Card maximum.

Il sera réservé 10% du champ des joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (lire § 4.1 du Vademecum).



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (5) du vade-mecum fédéral.

2. FORMULE DE JEU

Stroke Play - 54 trous – 18 trous par jour (Parcours de l'Est)

Cut après 36 trous : seront qualifiés 48 Messieurs et 15 Dames (et les ex-æquo au cumul des scores)

- **SERIES** : 1 seule série Messieurs, 1 seule série Dames
- **MARQUES DE DEPARTS** : Blanches pour les Messieurs, Bleues pour les Dames
- **CLASSEMENT** : Brut exclusivement dans chaque série
- **DEPARTAGE** : En cas d'égalité de score pour la 1^{ère} place finale, il sera disputé un Play-off en « trou par trou ».
Pour les autres places, le classement informatique (RMS) sera pris en compte.
- **HEURES DE DEPART** : Etablies par la Ligue 72 heures avant le début de l'épreuve

3. ENGAGEMENTS

L'inscription se fait exclusivement sur le site de la Ligue de Golf Paris Île-de-France : www.lgpidf.com avec paiement en ligne.

Date limite d'inscription : **Vendredi 1 avril 2022**

Droits d'inscription : **100 €**

50 € pour les joueurs licenciés ffgolf de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003)

40 € pour les joueurs licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2004 ou après)

Publication des joueurs retenu à J-10 soit le mercredi 6 avril 2022

4. PRIX

Seront récompensés :

- Les 3 meilleurs scores brut pour les Messieurs
- Les 2 meilleurs scores brut pour les Dames
- Le 1er Brut dans chaque catégorie, licencié dans un club de la Ligue de Paris Île-de-France, deviendra respectivement Champion et Championne de Ligue Amateur.
- Les Clubs des vainqueurs auront la garde des trophées pendant un an.

5. COMITE DE L'EPRUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant de la Ligue
- Les arbitres de l'épreuve